

NOTE

Destinataires: À tous les membres et partenaires de l'Association
Expéditeur: touristique régionale de la Gaspésie.
Sylvain Tanguay, directeur général
Date: Le vendredi 9 juin 2006
Objet: Les parcs éoliens en Gaspésie

Bonjour,

Si, comme l'Association touristique de la Gaspésie, vous êtes inquiets quant au déploiement des parcs éoliens sur le territoire touristique de la Gaspésie, nous vous invitons à lire le document ci-joint qui vous aidera à vous faire une opinion sur le sujet.

De plus, dans la mesure où vous partagez le point de vue de votre ATR nous vous demandons l'autorisation d'inscrire votre nom comme signataire de cette lettre adressée à la ministre responsable de la Gaspésie, madame Nathalie Normandeau.

La force de cette intervention réside dans la présence du plus grand nombre d'individus et d'organisations qui adhèrent à cette action. Nous croyons que pour l'industrie touristique, il est de première nécessité que vous soyez partenaires pour dire toute l'importance de protéger les paysages exceptionnels qui dessinent les contours de notre belle région.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous accordez à cette action et nous souhaitons vous compter parmi les signataires de cette lettre en appui à votre président, monsieur Francis Dumont.

Si vous êtes d'accord avec la démarche, vous n'avez qu'à "cliquer" sur : « Répondre » et « Envoyer ». Cette réponse de retour signifiera pour nous votre accord à notre demande.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus sincères.

Il est à noter que vous devez répondre avant le vendredi 16 juin à midi afin que nous procédions à l'envoi de ladite lettre.

Merci à l'avance de votre collaboration et faites suivre S.V.P. l'information à vos amis et collaborateurs.



Sainte-Flavie, le 5 juin 2006

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Affaires municipales et des Région et
Ministre responsable de la région de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine
139, route 132 Ouest, C.P. 427
New Richmond (Québec) G0C 2B0

Objet : Les parcs éoliens en Gaspésie

Madame la Ministre,

L'Association touristique régionale de la Gaspésie a fait connaître, il y a plus d'une année, sa position concernant le déploiement des parcs éoliens sur le territoire touristique de la Gaspésie. À l'occasion des audiences du BAPE consacrées aux parcs de Baie-des-Sables et de L'Anse-à-Valleau, nous avons demandé que la Gaspésie prenne un temps d'arrêt pour mieux évaluer la situation. L'ATR a aussi recommandé de structurer, par la réalisation d'un plan d'aménagement du territoire qui tiendra compte de ces nouvelles infrastructures, le déploiement de ces plantations tant pour l'éolien que le tourisme, deux créneaux d'excellence reconnus dans notre stratégie de développement économique ACCORD.

Cette requête est restée lettre morte. Le BAPE poursuit ses consultations selon le parc éolien à ériger sans jamais permettre à la population gaspésienne de se prononcer sur la situation d'ensemble qui deviendra, si rien n'est fait, une représentation totalement nouvelle et permanente du paysage gaspésien. Nous sommes placés, à chacune de ces consultations, devant l'arbre qui nous empêche de voir la forêt. Aussi, ces consultations se déroulent dans le contexte où toutes les ententes sont signées, les contrats octroyés et où il est préférable de traiter de détails que de vue d'ensemble et de vision de développement. Bref, nous ne sommes pas dans le bon processus de consultation devant nous mener dans une perspective de développement durable structurée et structurante

pour nos populations, notre environnement, notre qualité de vie, notre croissance et notre développement économique.

...2

- 2 -

Avant qu'il ne soit trop tard - parce que nous refusons qu'il soit maintenant trop tard - pouvons-nous mettre en place un groupe de travail qui aura le mandat de réaliser les études d'impact sur l'ensemble du territoire quant au déploiement des parcs éoliens et élaborer un plan d'aménagement qui tienne compte des autres secteurs économiques, dont le tourisme, dans les projections de ces installations. Ce groupe aura le mandat de consulter la population, de l'informer et d'en synthétiser l'opinion pour finaliser un plan qui épousera toutes les composantes d'une véritable stratégie de développement durable.

L'Association touristique croit pour sa part que le développement du créneau d'excellence éolien doit éviter d'altérer les paysages de la Gaspésie; produit d'appel touristique de première importance dans le choix de destination de nos visiteurs nationaux et internationaux. Nous sommes d'avis que le gouvernement doit prendre le leadership dans ce dossier pour décréter un temps d'arrêt qui permettrait une analyse en profondeur de ces projets de développement. Ainsi, les entreprises concernées par la production d'électricité éolienne pourraient réaliser les études utiles permettant de concentrer, sur un même site, l'essentiel des installations éoliennes projetées sur le territoire pour les 1000 premiers mégawatts.

Nous sommes effectivement d'avis que le fait de concentrer dans un secteur bien défini la totalité des éoliennes projetées pour le territoire de la Gaspésie administrative permettrait de réaliser, à la fois une situation économique et touristique. Cette concentration créerait le plus grand parc éolien du Canada. Elle rendrait possible la création d'un véritable centre d'interprétation sur l'énergie éolienne supporté par des guides professionnels destinés à offrir aux touristes une expérience complète, décrite sous le vocable de « tourisme d'apprentissage ».

Notre démarche s'inscrit dans une recherche de solution qui permettra à la Gaspésie de configurer son développement dans la philosophie privilégiée par notre gouvernement défini par le concept du développement durable. Nous avons la ferme conviction que cette philosophie commande que les intérêts des uns prennent en considération ceux des autres. En d'autres termes, que le développement durable d'un secteur économique (l'énergie) ne devienne par un frein pour le développement durable d'un autre (le tourisme).

Pour illustrer ces propos, mentionnons que l'industrie touristique laisse des retombées économiques de plus ou moins 230 M\$ par année. Ce créneau d'excellence pour l'économie de notre région est à l'aube de la mise en œuvre d'un vaste plan de développement qui, à terme, devrait permettre de voir ces retombées croître de 100 M\$ d'ici cinq ans. Cet objectif représente en fait la contribution de la Gaspésie à l'atteinte des objectifs de croissance déterminés par le ministère du Tourisme du Québec. De plus, nous avons la conviction que le développement touristique représente une valeur sûre pour la prospérité économique de nos populations et le rempart à l'exploitation abusive de nos richesses naturelles dont les paysages constituent la représentation la plus éloquente.

Madame la Ministre, nous vous adressons cette requête parce qu'au point où est rendu ce dossier économique, il n'y a que l'intervention ministérielle qui peut permettre de décréter un temps d'arrêt et un repositionnement quant au déploiement des parcs éoliens sur l'ensemble de la région.

Nous vous remercions de l'attention et de la sensibilité que vous accorderez à cette requête et recevez, madame la Ministre l'expression de nos sentiments très distingués.

Le président,

Francis Dumont